



Ce qu'on nous a dit :

Mise en œuvre du plan canadien en 2019

DÉCEMBRE 2019

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

À la fin de chaque année, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie un rapport sur le contenu et la nature du dialogue qu'elle poursuit avec les collectivités et les personnes et organisations intéressées dans le cadre de sa mise en œuvre du plan canadien. Ces rapports « Ce qu'on nous a dit » ont pour but de faire connaître ces conversations à plus grande échelle et d'inviter tous ceux et celles qui le souhaitent à se faire entendre et à aider à orienter la discussion.

»» TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
DOMAINES D'INTÉRÊT RÉCURRENTS	5
EXPLORER LA SÛRETÉ ENSEMBLE	6
Apprentissage dirigé par les collectivités	6
Protéger le public et l'environnement	6
LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE ET LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE	9
Intérêt pour les technologies nouvelles et émergentes	10
Évolution des politiques	11
Continuer d'apprendre ensemble	12
EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER DES PARTENARIATS ET DE FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ	14
Vision du projet	15
Bien-être de la collectivité et retombées du projet	15
Renforcement des capacités et sensibilisation	17
Édifier et renforcer les relations	19
FORAGES EXPLORATOIRES ET ACCÈS AUX TERRES	20
Forage de trous de sonde et autres études	20
Accès aux terres	22
RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES	23
Réconciliation	23
Intégration du savoir autochtone	25
TRANSPORT	26
MÉDIAS SOCIAUX ET CONVERSATIONS EN LIGNE	30
PLAN DE MISE EN OEUVRE 2019-2023	31
LE DIALOGUE SE POURSUIT	33
ANNEXE : DOMAINES D'INTÉRÊT RÉCURRENTS	34

» INTRODUCTION

En 2019, nous avons continué, à la SGDN, de mettre en œuvre la Gestion adaptative progressive (GAP), le plan de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié canadien. Nous avons poursuivi nos études techniques, la mise en œuvre de la feuille de route vers un partenariat et notre exploration des sujets qui intéressent les collectivités hôtes potentielles et les collectivités des Premières Nations et métisses environnantes.

Le rapport *Ce qu'on nous a dit* de 2019 est le dernier d'une série de rapports annuels qui font état de ce que nous avons entendu au cours de nos activités continues de dialogue et de concertation de la part de personnes et d'organisations des collectivités engagées dans notre processus de sélection d'un site, des collectivités voisines, ainsi que du public en général.

Concertation avec les Canadiens

La dernière année fut l'une des plus remplies de notre existence. Tout au long de 2019, nos spécialistes techniques et de concertation ont travaillé dans cinq régions en Ontario à déployer nos programmes de concertation conçus en collaboration et à la réalisation d'études préliminaires dans le but de pouvoir choisir un site unique optimal d'ici 2023.

En coopération avec les collectivités, nous avons mené un large éventail d'activités qui ont rassemblé des gens afin qu'ils en apprennent davantage sur divers aspects de ce défi intergénérationnel et qu'ils en discutent. Ces activités incluaient des conversations en personne dans les bureaux En savoir plus locaux, des

discussions et des événements publics en groupes plus larges, des journées portes ouvertes et des ateliers communautaires. Nous avons organisé des visites de sites d'entreposage provisoires de centrales nucléaires et de nos installations de recherche et de démonstration. De plus, nous avons fourni des occasions d'apprentissage à des groupes communautaires intéressés, notamment par le biais de présentations que nous avons données lors de leurs réunions et de congrès de toutes tailles à travers le pays. Dans le cadre d'entrevues, de séances d'information et de notre assistance et participation aux réunions ordinaires des comités de liaison communautaires (CLC) et à des festivals et événements communautaires parrainés par la SGDN, nous avons écouté les gens et de nombreux groupes pour mieux comprendre leurs points de vue. À certains de ces événements, nous avons présenté le nouveau Centre d'apprentissage mobile (CAM) de la SGDN et les visiteurs nous ont fait des commentaires importants sur le plan canadien.

Au-delà des occasions de rencontre en personne, les citoyens intéressés ont pu nous exprimer leurs points de vue par la voie de notre site Web (nwmo.ca) et de nos chaînes de médias sociaux LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram. D'importantes discussions en profondeur ont été tenues lors de réunions du Conseil des aînés et des jeunes de la SGDN, d'organisations autochtones provinciales et nationales, et du Forum municipal de la SGDN, ainsi qu'au cours de congrès annuels d'associations municipales.

Domaines d'intérêt

Bien que certains domaines d'intérêt demeurent les mêmes d'année en année, nous continuons de constater l'émergence de nouvelles conversations à mesure que les gens commencent à mieux comprendre le projet et les implications qu'il pourrait avoir pour eux. Les gens posent des questions plus nuancées et détaillées, explorent de nouveaux sujets et demandent des ressources et des informations pour en apprendre davantage et décider s'ils souhaitent participer au projet. Le rapport de 2019 décrit ce que les gens nous ont dit dans le contexte des six domaines d'intérêt et d'activité suivants :

Explorer la sûreté ensemble : La protection des gens et de l'environnement demeure une préoccupation fondamentale et un sujet de discussion lorsque les gens prennent initialement connaissance du projet de la GAP. Pour répondre à cette préoccupation, la SGDN et les collectivités ont collaboré afin de fournir des occasions au public de se renseigner sur le dossier de sûreté et de discuter avec des experts de la SGDN et des experts indépendants. Comprendre l'importance du projet et le dossier de sûreté associé accroît la confiance et l'appui du public. De même, les conversations avec le public aident la SGDN à cerner quels autres sujets d'étude et de discussion devraient être abordés.

Cette année, nous avons invité des résidents des régions hôtes potentielles à participer à la planification de la surveillance des conditions environnementales de référence. Nous avons aussi lancé une invitation à dialoguer sur les aspects de sûreté propres à chaque site qui intéressent directement les membres des collectivités. En coopération avec les collectivités, nous avons tenu des événements d'apprentissage adaptés aux besoins des collectivités locales, régionales et autochtones. Nous avons entre autres abordé les sujets de la protection de l'eau, des systèmes de barrières ouvragées qui contiendra et isolera le combustible irradié dans un dépôt géologique profond et de l'écologie locale.

La Gestion adaptative progressive et le processus de sélection d'un site

En 2019, nous avons eu des rencontres et discuté avec de nombreuses personnes qui n'étaient pas auparavant au courant du projet, notamment de nouveaux représentants élus ou des personnes participant à de grands événements publics. Les questions sur l'organisation de la SGDN et sur la façon dont la GAP avait été élaborée sont souvent soulevées pour amorcer le dialogue. Les gens veulent connaître davantage le processus de sélection d'un site, comment leur collectivité en est venue à y participer et les critères qui seront utilisés pour choisir la région et le site hôte.

Nous avons également continué de converser avec des personnes qui connaissent le projet depuis près d'une décennie. Nous avons discuté ensemble de la façon dont le plan canadien pourra s'adapter aux changements climatiques, des progrès des technologies nouvelles et émergentes, comme les petits réacteurs modulaires, ou la séparation et la transmutation, qui pourraient permettre de recycler le combustible nucléaire irradié existant.

Explorer la possibilité de créer des partenariats et de favoriser le bien-être de la collectivité

En 2019, nous avons travaillé en collaboration avec les collectivités pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route vers un partenariat. Nous avons notamment eu de multiples conversations pour préparer les plans et les initiatives liées à l'établissement de partenariats, réalisé des sondages locaux et discuté de ce à quoi pourrait ressembler la mise en œuvre du projet dans une collectivité et une région donnée. À mesure que nous travaillons à la planification du projet en collaboration avec les collectivités, les conversations se font plus détaillées et ciblées. Ensemble, nous explorons des questions telles que : Comment allons-nous mesurer le degré de consentement? Comment déterminer si on est suffisamment « éclairé » pour prendre une « décision éclairée »? Quel impact le projet aura-t-il sur la collectivité et la région?

INTRODUCTION

Forages exploratoires et accès aux terres : Les résidents des régions hôtes potentielles d'Ignace, Hornepayne et Manitouwadge et des environs ont continué de participer à la planification des travaux de forage exploratoire. Leurs conversations témoignent de l'enthousiasme qu'ont les gens pour le projet et des questions qu'ils peuvent avoir sur son impact, entre autres sur la chasse, la pêche et la trappe.

Cette année, nous avons lancé un programme d'accès aux terres en prévision des travaux de forage que nous comptons effectuer dans les régions candidates de Huron-Kinloss et de South Bruce. Le processus d'accès aux terres a été favorablement accueilli dans les collectivités et a suscité de nombreuses questions sur l'impact que le projet pourrait avoir sur les terres et les produits agricoles locaux ainsi que sur les opportunités d'affaires qu'il pourrait générer.

Au nord comme au sud, les gens des collectivités nous ont parlé de leur attachement profond au territoire et au mode de vie qui lui est associé.

Mettre à profit les enseignements du savoir autochtone : En 2019, des collectivités des Premières Nations et métisses ont participé aux études avancées de la SGDN sur le savoir autochtone et sur l'utilisation des terres par les Autochtones, et ont favorisé chez les collectivités voisines un apprentissage sur le projet et sur le processus. Les collectivités consultées continuent de nous parler de l'importance d'une intégration de la science occidentale et du savoir autochtone et cette année, nous avons livré notre troisième présentation de la série Le parcours de l'eau. Cette présentation décrit la relation qui existe entre l'eau et le cuivre, le matériau qui recouvrira le conteneur de combustible irradié. Dans la continuité de la publication en 2018 de notre Déclaration sur la réconciliation, nous avons publié une Politique sur la réconciliation qui fournit la feuille de route que nous suivrons pour tenir nos engagements de construire un avenir meilleur et d'établir de nouvelles relations avec les peuples autochtones.

Transport : Nous avons poursuivi notre dialogue amorcé avec les Canadiens pour explorer ensemble les éléments sur lesquels la confiance dans la sûreté du transport du combustible nucléaire irradié peut s'asseoir. De plus, nous avons sondé un éventail représentatif de citoyens par le biais d'une recherche sur les attitudes du public et de séances de dialogue. La première considération demeure la protection des gens, y compris de ceux qui travaillent avec le combustible nucléaire irradié ou qui le transportent et des gens le long des corridors de transport. Les gens ont aussi souligné l'importance de protéger par des procédures rigoureuses les expéditions contre les menaces comme les actes de terrorisme ou de vol, et de mettre en place des plans qui permettront d'intervenir efficacement en cas d'urgence le long des corridors de transport. Les élus et membres du personnel d'urgence des collectivités nous ont dit que les premiers intervenants doivent être bien outillés, formés et soutenus. De plus, la planification du transport doit pouvoir suivre l'évolution des technologies, par exemple l'émergence des véhicules autonomes.

En plus d'aborder les six thèmes et questions clés soulevés dans le cadre de notre concertation continue, ce rapport résume aussi les commentaires que nous avons recueillis sur les médias sociaux et dans le cadre de nos conversations, ainsi que les commentaires reçus sur notre plan de mise en œuvre annuel.

Le rapport Ce qu'on nous a dit de 2019 comprend aussi une annexe, qui présente une liste évolutive de questions fréquemment posées qui sont représentatives à la fois des nouveaux sujets d'intérêt et des sujets abordés depuis plus longtemps. Globalement, ce rapport reflète les principaux points soulevés par le grand nombre de personnes et de groupes qui, dans un esprit d'apprentissage et de collaboration, ont travaillé à la réalisation du plan canadien en 2019.

» DOMAINES D'INTÉRÊT RÉCURRENTS

Une liste évolutive des questions et des sujets fréquemment soulevés de 2013 à 2019 est fournie à l'annexe intitulée *Domaines d'intérêt récurrents* (« *annexe* »). Bien que plusieurs questions nous soient posées de façon récurrente chaque année, de nouveaux domaines d'intérêt sont également soulevés ou évoluent au fur et à mesure de la mise en œuvre des différentes phases du projet. Cette année, ces nouveaux domaines d'intérêt ont été : les travaux associés à l'accès aux terres dans les régions d'étude de Huron-Bruce; les études de forage dans les régions hôtes potentielles du nord; notre approche en matière de partenariat et de renforcement des capacités; et les discussions sur l'élargissement et le renforcement des relations, en particulier avec les municipalités et les collectivités des Premières Nations et métisses des régions environnantes.



Lyndon Linklater dirige une formation de sensibilisation culturelle à laquelle ont participé des résidents de la région de Huron-Bruce en mai 2019

» EXPLORER LA SÛRETÉ ENSEMBLE

La sûreté est à l'avant-plan des préoccupations depuis la création de la SGDN en 2002. Depuis le tout début, les Canadiens et les collectivités autochtones nous ont dit que le projet doit être sûr pour les gens comme pour l'environnement, et que la sûreté doit être considérée avant toute autre chose. Au cours de notre dialogue continu avec les collectivités intéressées et les collectivités des Premières Nations et métisses environnantes, nous avons exploré un éventail de sujets liés à la sûreté qui se ressemblent d'année en année et qui sont évoqués dans les questions sur la santé et la sécurité qui nous avons recensées dans l'annexe à la fin de ce rapport.

Suivant une approche axée sur le dialogue, les membres des collectivités orientent les discussions et aident à faire connaître le projet aux autres résidents de la collectivité et de la région environnante. Ensemble, nous concevons des outils et des forums pour tenir des conversations qui traitent de questions larges comme : Comment la SGDN évalue-t-elle la sûreté de la conception du dépôt géologique en profondeur? Comment protégerons-nous les gens et l'environnement? Comment assurerons-nous la sécurité du site futur? Comment pourrions-nous transporter de manière sûre le combustible nucléaire irradié depuis les sites provisoires d'entreposage jusqu'au dépôt? Ces efforts continuent d'accroître la confiance du public dans la sûreté du projet.

APPRENTISSAGE DIRIGÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Nous travaillons avec les collectivités et des groupes intéressés à l'élaboration de plans d'apprentissage qui cernent les sujets qui préoccupent les gens et qui fournissent des outils pour soutenir l'apprentissage souhaité par les collectivités. À la demande des collectivités, nous leur avons présenté en 2019 des mises à jour sur le système de barrières ouvragées, les études géologiques et les évaluations de la sûreté de la SGDN dans le but de continuer de renforcer leur confiance dans la sûreté du projet.

Les récentes présentations de la SGDN ont porté sur les sujets réclamés, dont une mise à jour sur le dossier de sûreté pour le projet, la façon dont nous nous y prendrons pour comprendre l'environnement et gérer les impacts futurs, et les caractéristiques de la géologie des régions hôtes potentielles et des zones environnantes. Voici une liste partielle des sujets abordés lors des présentations de la SGDN en réponse à ce désir d'information : la 7^e étude de cas sur la sûreté, la conception des études environnementales de référence, le cadre de planification du transport, la sûreté des études de forage, l'argile en tant que barrière ouvragée, le programme de la SGDN sur la corrosion, la fabrication et la mise à l'épreuve des conteneurs canadiens de combustible irradié revêtus de cuivre et le parcours de l'eau (la relation entre l'eau et le cuivre).

Lors de ces ateliers communautaires, présentations et discussions, d'un symposium ainsi que des visites de l'installation d'essais de sûreté de la SGDN et d'installations de gestion des déchets nucléaires, des questions connexes ont été dégagées et orienteront plus avant la SGDN sur d'autres sujets qu'elle devrait aborder dans le futur. Par exemple : Quelles occasions d'emplois et exigences de formation sont associées à la fabrication des conteneurs et à l'exploitation du site? L'approvisionnement en argile de bentonite se fera-t-il au Canada? Pour quelles raisons la SGDN a-t-elle mis à jour le plan conceptuel du dépôt? En plus de nous aiguiller concernant d'éventuels sujets

APPRENTISSAGE DIRIGÉ PAR LES COLLECTIVITÉS *(continué)*

de futures présentations, les questions et les commentaires nous ont aussi fourni une indication essentielle sur l'efficacité de nos activités d'information et sur la façon dont divers aspects de la GAP sont perçus par le public.

Les collectivités qui souhaitent entendre parler de sûreté par un éventail de sources ont reçu des fonds pour les aider à organiser des événements présentant des conférenciers et des experts du secteur universitaire, d'organisations sans but lucratif, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et de l'industrie. Les exposés de ces orateurs sont habituellement offerts à tous les membres intéressés du public lors des réunions du CLC. En 2019, les présentations suivantes ont été données : Préoccupations résiduelles concernant la sélection d'un site pour un dépôt de déchets de combustible nucléaire, par la Canadian Environmental Law Association; Mise à jour réglementaire, par la CCSN; Comment la science-fiction a déformé notre perception de l'énergie nucléaire, par un chargé de cours de l'Université de Calgary; Partenariat universités-industrie pour l'exploration de la microbiologie de la gestion des déchets nucléaires, par un professeur de l'Université de Waterloo; et Le parcours de Posiva, de l'approbation à la construction du premier dépôt géologique en profondeur de combustible nucléaire irradié au monde, par Posiva Solutions, l'organisation responsable de la gestion du combustible nucléaire irradié en Finlande.

PROTÉGER LE PUBLIC ET L'ENVIRONNEMENT

Pendant que nous constituons des dossiers de sûreté propres à chaque site pour le projet, nos experts techniques demandent aux collectivités de commenter nos plans et les encouragent à donner leur avis sur certains domaines d'intérêt et sur les éléments qu'elles voudraient voir être traités dans le cadre de futures études. En nous appuyant sur les commentaires des collectivités, nous avons conçu un format accessible pour dialoguer sur l'évaluation de la sûreté avec un groupe de résidents. Ce dialogue nous a donné des indications concernant des sujets d'étude qui pourraient intéresser la collectivité.

La SGDN a également collaboré avec les collectivités à la préparation d'une série de présentations intitulée Le parcours de l'eau. Cette initiative découle du fait que l'eau est d'une importance vitale pour de nombreuses personnes, en particulier pour les collectivités autochtones. Nous avons entendu que les gens voulaient savoir comment notre projet allait protéger l'eau, maintenant et dans le futur. Par l'intermédiaire de la série Le parcours de l'eau, nous racontons comment l'eau chemine sous terre et expliquons son lien avec un dépôt géologique en profondeur. En 2019, la SGDN a produit la troisième présentation de cette série, qui traite de la relation entre l'eau et le cuivre. La série Parcours de l'eau a été conçue en collaboration et s'est appuyée dès le départ sur les commentaires du Conseil des aînés et des jeunes de la SGDN et de groupes communautaires, ce qui a aidé à dégager une compréhension commune de parallèles qui peuvent être établis avec des faits antérieurs grâce au savoir traditionnel et aux recherches de la SGDN. Lors de ces discussions, les gens ont pu comprendre, à partir d'exemples anciens, les propriétés antimicrobiennes du cuivre et son utilisation comme barrière contre la corrosion pour le confinement et l'isolement sûrs du combustible nucléaire irradié dans un dépôt.

EXPLORER LA SÛRETÉ ENSEMBLE

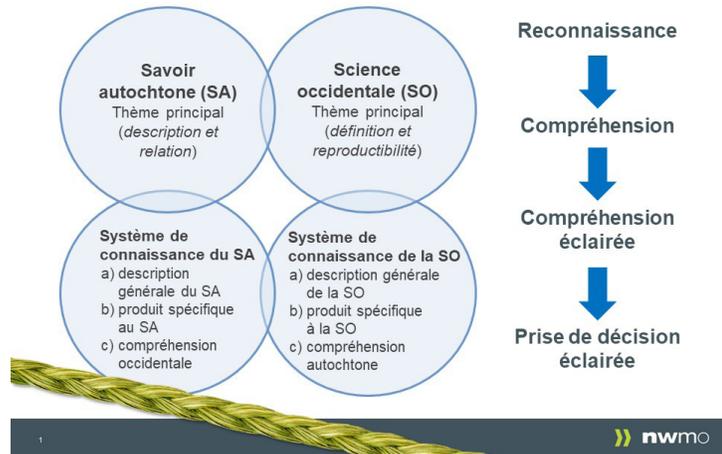
PROTÉGER LE PUBLIC ET L'ENVIRONNEMENT *(continué)*

Cette année, nous avons animé une série d'ateliers communautaires sur la conception du programme d'échantillonnage environnemental de référence. Ces ateliers étaient des séances interactives utilisées comme approche de planification participative pour travailler avec divers groupes dans le but d'obtenir l'avis des collectivités concernant la conception du programme. Les ateliers ont permis de recueillir un éventail d'idées sur ce que les collectivités souhaiteraient d'un programme de surveillance environnemental et sur ce qui pourrait renforcer leur confiance dans les résultats d'un tel programme.

Les commentaires initiaux des collectivités décrivent l'importance d'un processus honnête et transparent, de données publiquement accessibles, de la consultation des collectivités locales et de leur participation à la formation et aux emplois, ainsi que de la prise en considération de l'avis des collectivités sur les incidences que le projet pourrait avoir sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol, et sur les poisons, la végétation et la faune. Les collectivités ont aussi souligné la nécessité de respecter les terres ancestrales et l'Esprit.



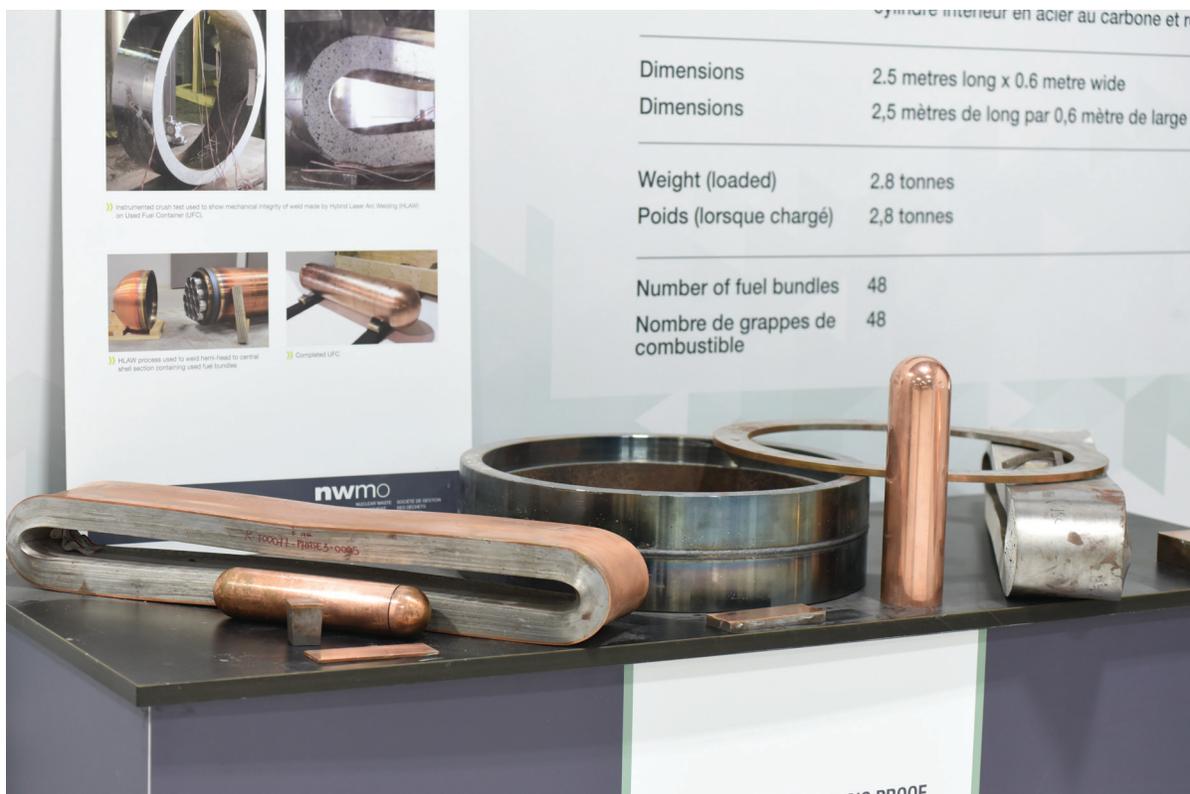
Apprendre les uns des autres



Diapositive de la dernière itération de la présentation de la SGDN, *Le parcours de l'eau*

» LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE ET LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE

La SGDN travaille à la mise en œuvre du processus de sélection d'un site depuis près d'une décennie. Les sujets et questions soulevés par les personnes qui prennent initialement connaissance de la GAP demeurent généralement les mêmes et sont présentés en annexe. Cette année, nous avons entendu de nouvelles questions sur les plans envisagés par la SGDN pour s'adapter à l'arrivée sur le marché des petits réacteurs modulaires (PRM) et sur la façon dont le combustible irradié issu de ces réacteurs sera géré et stocké. Les gens veulent aussi savoir comment la SGDN adaptera le projet de la GAP en fonction des défis que posent les changements climatiques, comment avance la recherche étrangère et nationale sur les méthodes alternatives de gestion du combustible irradié (p. ex. le recyclage du combustible nucléaire irradié canadien), et si ce type de technologie a suffisamment progressé pour possiblement réduire la quantité de déchets qui devront être gérés par la SGDN. Cette année, la SGDN a également invité le public à donner son avis en amont de la publication de sa Déclaration de responsabilité environnementale et de sa Politique sur la réconciliation



Les visiteurs de notre installation d'essais de sûreté d'Oakville, en Ontario, peuvent voir et toucher des prototypes et des maquettes de la technologie qui sera utilisée dans un dépôt géologique en profondeur

LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE ET LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE

INTÉRÊT POUR LES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ÉMERGENTES

Les gens soulèvent fréquemment la question de l'énergie nucléaire et des technologies nouvelles et émergentes qui sont actuellement mises au point au Canada et dans le reste du monde. Généralement intrigués par une nouvelle ou une émission diffusée sur les médias populaires, certains participants aux événements de la SGDN ou visiteurs de ses kiosques d'information posent des questions sur l'état actuel de l'industrie nucléaire ou sur les progrès liés à la mise au point des PRM et la possibilité qu'ils alimentent de petites collectivités. Ces conversations sont largement de nature exploratoire et reflètent la volonté des gens de se renseigner sur les choses scientifiques et technologiques ainsi que sur les incidences qu'elles pourraient avoir pour la SGDN, notamment sur son mandat de gérer de manière sûre tout le combustible nucléaire irradié canadien. Voici des exemples de questions communément posées en 2019 : combien de réacteurs CANDU existent actuellement au Canada et dans le monde? Qu'est-ce qu'un PRM et comment cette technologie se compare-t-elle aux réacteurs CANDU actuellement en exploitation? Quel type de combustible alimente les PRM? La SGDN sera-t-elle en mesure de gérer de manière sûre ce combustible? Qui gèrera les déchets radioactifs autres que le combustible irradié? Le combustible CANDU peut-il être réutilisé ou retraité dans un PRM afin de réduire le volume de déchets qui devront être gérés par la SGDN? Les réacteurs CANDU exploités ailleurs dans le monde peuvent-ils retraiter ou recycler d'autres types de combustible nucléaire?

Pour répondre à ces questions, la SGDN a publié un document d'information en 2018 intitulé *Petits réacteurs modulaires : la gestion du combustible irradié*, qui est toujours à la disposition du public. Ce document décrit le rôle de la SGDN en tant qu'entité responsable de la gestion à long terme de tout le combustible nucléaire irradié canadien, y compris du combustible utilisé par les technologies nouvelles et émergentes comme les PRM. Il explique aussi que tant que la recherche-développement sur ces technologies nouvelles et émergentes se poursuivra, la SGDN se tiendra au fait des progrès réalisés afin d'anticiper les changements qui pourraient survenir dans les cycles de combustible et dans les types de déchets qui pourraient devoir être gérés dans l'avenir. Nous continuerons aussi de donner de l'information sur les nouvelles technologies par la publication annuelle de notre Rapport de suivi sur les cycles de combustible avancés (disponible sur notre site Web, à l'adresse www.nwmo.ca/adaption). Cette année, les gens nous ont demandé si un dépôt géologique en profondeur pourrait recevoir le combustible irradié supplémentaire généré par de nouveaux réacteurs et dans quelle mesure le combustible irradié du dépôt serait récupérable si une nouvelle technologie permettait de recycler le combustible nucléaire irradié.

INTÉRÊT POUR LES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ÉMERGENTES (continué)

La question des changements climatiques a été soulevée plus fréquemment, particulièrement en guise d'introduction à une discussion sur la gestion du combustible nucléaire irradié. Les gens semblent être de plus en plus intéressés par le rôle que l'industrie nucléaire peut jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de la production d'électricité. Nous reconnaissons que les changements climatiques sont une préoccupation de premier plan pour plusieurs Canadiens et que de nombreuses personnes s'intéressent à l'énergie nucléaire comme moyen d'atténuer ce problème social et environnemental mondial. Nos spécialistes en concertation et spécialistes techniques parlent souvent du rôle particulier qu'occupe la SGDN en aval du cycle du combustible nucléaire et répondent aux questions touchant l'adaptation de la Gestion adaptative progressive aux changements climatiques futurs, qu'il s'agisse du réchauffement ou du refroidissement de la planète (c.-à-d. les ères glaciaires). Les gens nous demandent parfois si la profondeur à laquelle le dépôt sera construit, soit à 500 à 600 mètres sous la surface du sol, sera suffisante pour le protéger contre l'accumulation de la glace en surface et si les conteneurs de combustible irradié sont conçus pour résister à une telle pression.

ÉVOLUTION DES POLITIQUES

Nous réexaminons et révisons constamment nos politiques et procédures internes et, en 2019, nous avons été fiers de finaliser notre Politique sur la réconciliation, par laquelle nous nous sommes engagés à promouvoir de manière respectueuse la participation tangible des peuples et des collectivités autochtones. L'application de cette politique a commencé en fournissant une formation sur la culture autochtone et la réconciliation au personnel et aux contractuels de la SGDN et par la publication annuelle d'un Plan de mise en œuvre en matière de réconciliation. D'autres informations sur l'élaboration et l'application de la Politique sur la réconciliation sont présentées dans la section *Mettre à profit les enseignements du savoir autochtone* du présent rapport.

En 2019, nous avons rédigé une *Déclaration de responsabilité environnementale* et nous avons invité le public à transmettre ses commentaires sur son ébauche au Conseil des aînés et des jeunes et aux CLC. Le texte a été globalement bien reçu et les gens ont fait part de leurs réflexions sur les éléments de la déclaration qui étaient pertinents pour eux. Par exemple, certaines personnes ont parlé de l'interconnectivité de tous les organismes vivants, de l'importance du savoir autochtone et de la science occidentale comme fondements de la déclaration, ainsi que de la nécessité de respecter le sol, les animaux, l'air, l'eau et le feu. Des gens ont souligné en particulier le lien spirituel qui nous unit avec l'environnement et ont relevé que le modèle que nous proposons pour évaluer le bien-être de la collectivité comprend dimension spirituelle.

Une partie importante des commentaires reçus portait sur les choses concrètes que nous pourrions tous faire ensemble pour mettre en pratique la déclaration. La *Déclaration de responsabilité environnementale* fera partie d'une future politique environnementale révisée.

LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE ET LE PROCESSUS DE SÉLECTION D'UN SITE

CONTINUER D'APPRENDRE ENSEMBLE

Des évaluations préliminaires de la géologie, de la sûreté, de l'environnement et de la possibilité de créer des partenariats sont en cours dans les régions hôtes potentielles. Les résultats initiaux nous fourniront l'éclairage nécessaire pour choisir un site unique au sein d'une collectivité hôte consentante et informée d'ici 2023. En même temps, les collectivités se renseignent sur la SGDN, sur la GAP et sur ce que suppose l'établissement d'un partenariat de mise en œuvre du plan canadien.

Nous continuons de rencontrer des membres des collectivités qui entendent parler du projet pour la première fois. Certains sujets sont généralement abordés lors de ces conversations initiales, notamment l'état d'avancement actuel du processus de sélection d'un site. Les questions suivantes sont fréquemment posées : combien de collectivités participent au processus? Lesquelles? Combien de collectivités avaient initialement manifesté de l'intérêt? Quelles études la SGDN a-t-elle menées pour sélectionner les collectivités restantes? Le projet est-il sûr? Où le combustible nucléaire irradié est-il actuellement entreposé?

Les gens veulent des précisions sur la manière dont les décisions sont prises localement et sur la façon dont ils peuvent participer ou donner leur avis. Les membres des collectivités peuvent se renseigner et donner leur avis en se rendant dans les centres En savoir plus locaux, en assistant aux réunions mensuelles du CLC et en prenant contact avec le personnel de la SGDN présent lors d'événements publics comme les foires automnales, les expositions de robotique et les soirées de cinéma.

Les efforts de concertation visant une large part des résidents et les autres collectivités de la région ont été jugés importants. Cette année, nous avons fourni aux gens un grand nombre d'occasions à l'échelon local, régional, provincial et national de parler du projet. Nous avons aussi été en mesure de lancer de nombreuses invitations aux membres des collectivités de raconter leur cheminement dans le processus de sélection d'un site aux participants de congrès, séminaires et autres forums publics. Ces initiatives ont été accueillies avec enthousiasme et grand intérêt par les résidents des collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site et des environs, et nous avons reçu de nombreux commentaires favorables indiquant comment notre programme d'apprentissage et de concertation fournissait aux gens les outils dont ils ont besoin pour comprendre les aspects scientifiques et économiques du projet.

CONTINUER D'APPRENDRE ENSEMBLE *(continué)*

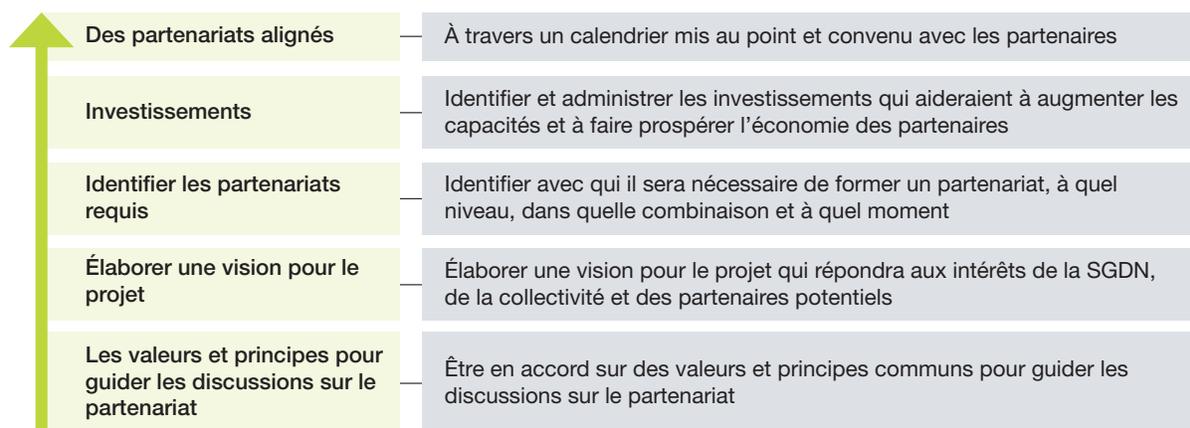
Nous entendons encore que la cadence de mise en œuvre est raisonnable, surtout pour un projet à si long terme. Un intérêt considérable continue d'être manifesté pour le renforcement de la capacité locale à échanger de l'information sur le plan canadien. Les collectivités engagées dans le processus ont commencé à se renseigner sur la GAP dès 2010 et plusieurs d'entre elles ont des expériences à transmettre pour aider les collectivités voisines à préciser leur vision d'avenir.

La SGDN et les collectivités continuent ensemble d'apprendre à mieux se connaître. Aujourd'hui, certains membres de ces collectivités poursuivent un dialogue amorcé avec la SGDN il y a plusieurs années. Les sujets abordés avec elles ont évolué et reflètent le stade d'avancement de leur collectivité dans le processus ainsi que leur compréhension accrue du plan et de ce qu'il peut impliquer pour le bien-être à long terme de leur collectivité. Ces conversations témoignent aussi du fait que ces collectivités sont au début d'un cheminement vers un partenariat essentiel à la sélection d'un site unique et sont décrites de manière plus détaillée dans la section qui suit.

» EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN PARTENARIAT ET DE FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

La mise en œuvre de la feuille de route vers un partenariat a avancé cette année alors que les collectivités ont visualisé comment le projet de la GAP pourrait fonctionner chez elles. Des groupes de travail sur le partenariat ont été établis dans certaines régions pour faire avancer la planification détaillée et produire de la documentation à l'appui des discussions avec les résidents des collectivités. Cette section décrit ce que nous entendons et apprenons pendant que nous travaillons avec les collectivités à explorer le concept du partenariat et ce qu'il peut impliquer pour elles et pour nous.

Feuille de route vers un partenariat (2017 à 2022)



VISION DU PROJET

À la fin de 2019, les collectivités et la SGDN ont amorcé des discussions pour commencer à élaborer une vision du projet pour chaque région toujours engagée dans le processus de sélection d'un site. Ces discussions se poursuivront en 2020 et, une fois terminées, leurs résultats seront publiés. La vision du projet éventuel reflétera les priorités et les objectifs que la collectivité aurait pour le projet s'il était mis en œuvre dans la région.

Les activités de visionnement cette année ont orienté les premières discussions sur les priorités et les objectifs à établir. Les sujets suivants ont entre autres été abordés : le développement et l'amélioration des infrastructures et des services de la collectivité; la diversification de l'économie locale; la rétention des jeunes au sein de la collectivité; et la préservation de l'intégrité environnementale de la région.

Le visionnement du projet est la seconde étape de la feuille de route vers un partenariat et, à mesure que nous progresserons en partenariat avec les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site, chaque collectivité sera encouragée à définir sa vision et à aider à établir un cadre pour gérer la planification, les négociations, les futures études et l'évaluation de l'impact du projet.

Au cours des discussions menées jusqu'à maintenant sur un éventuel partenariat, les collectivités ont commencé à s'intéresser aux partenariats régionaux requis et à la façon de les créer. Les collectivités candidates nous disent que les retombées régionales sont importantes pour elles. Elles posent la question : Comment pouvons-nous y arriver ensemble.

BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ ET RETOMBÉES DU PROJET

Le dialogue poursuivi et l'élaboration d'une vision du projet ont suscité plusieurs conversations plus larges et l'échange d'idées sur le bien-être de la collectivité et les retombées du projet.

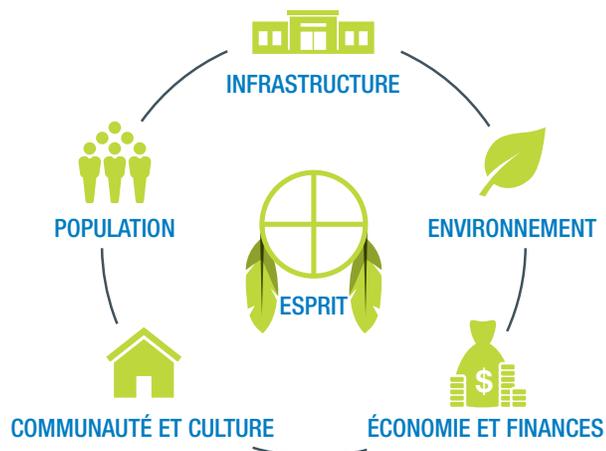
À mesure que les résidents en apprenaient davantage sur la SGDN et le projet de la GAP, ils ont commencé à parler des retombées économiques pour la région et les collectivités environnantes. Les gens voulaient savoir ce que nous ferons pour préparer les travailleurs aux emplois futurs, y compris sur les plans de la formation scolaire et de la formation pratique. Comme des activités de sélection d'un site étaient déjà en cours dans leurs municipalités, les gens étaient intéressés par les possibilités d'affaires à valeur ajoutée et d'essaimage qui pourraient se concrétiser maintenant ou lorsque le site aura été choisi.

D'autres questions connexes concernaient d'autres dimensions du bien-être, au-delà de l'aspect économique, telles que la protection de l'environnement local et la préservation de la culture distincte de la collectivité. Nous entendons régulièrement des questions comme : Comment définit-on une « collectivité » pour les besoins du processus de sélection d'un site et qu'en sera-t-il une fois le site unique choisi? Comment la SGDN évaluera-t-elle et mesurera-t-elle la « démonstration convaincante du consentement »? Qui doit faire partie du partenariat? Comment nous y prendrons-nous pour répartir équitablement les retombées? Comment gérerons-nous les impacts sociaux? Le projet aura-t-il des effets sur la santé des gens ou sur l'environnement local, par exemple les lacs et les forêts?

EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN PARTENARIAT ET DE FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

Comme les évaluations préliminaires menées dans les collectivités ont exposé davantage de personnes au projet, les incidences économiques, sociales et environnementales du projet ont commencé à intéresser les gens de plus près. Nous entendons énormément les gens nous parler de l'importance de préserver le territoire et, dans certaines collectivités agricoles, cet intérêt concerne précisément la gestion durable des terres agricoles. En échangeant avec les résidents intéressés et par le biais du processus d'accès aux terres (abordé de façon plus détaillée dans la section *Forages exploratoires et accès aux terres*), nous avons constaté que les gens sont très intéressés par la façon dont les terres pourront être utilisées à l'intérieur et autour de l'empreinte du site, avant et après le début des activités de stockage des déchets nucléaires. Nous continuons de répondre à des questions sur les effets que le projet pourrait avoir sur la valeur des propriétés et la croissance des municipalités, ainsi que sur la nécessité correspondante de gérer de manière responsable les changements potentiels. Partout où nous allons, les gens expriment le souhait de préserver certaines valeurs inhérentes à leurs collectivités, telles que « le caractère familial » ou le « caractère aimable et hospitalier » de la collectivité, compte tenu de la croissance et du développement que devrait connaître la collectivité.

Ces questions et les autres sujets liés aux retombées du projet ont suscité des discussions robustes sur l'établissement d'un partenariat.



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SENSIBILISATION

Dans certaines collectivités, nous avons eu des questions sur la capacité et la sensibilisation locales nécessaires pour participer de façon active et tangible au processus de sélection d'un site ou pour accueillir éventuellement le projet. S'assurer que les collectivités locales ont la capacité et le degré de sensibilisation requis pour participer de manière active et tangible au processus de sélection d'un site et pour éventuellement accueillir le projet est un sujet de discussion important et nous avons mis sur pied des programmes d'accès locaux à des ressources pour aider à renforcer les capacités des collectivités. En 2019, nous avons cherché à multiplier les occasions en ce sens pendant que les collectivités exploraient la possibilité de créer des partenariats et nous avons remboursé les frais de réunion et de voyage engagés pour apprendre et discuter, financé des emplois dans les collectivités municipales et autochtones pour soutenir la participation au processus de sélection d'un site et accru nos efforts de sensibilisation des jeunes.

Par exemple, des résidents de certaines régions hôtes potentielles du nord, y compris des groupes d'élèves, se sont rendus dans le sud de l'Ontario pour visiter les installations de la SGDN et pour écouter des spécialistes et leur poser les questions qui étaient importantes pour eux. Plusieurs personnes avec qui nous discutons soulignent l'importance qu'ont les jeunes relativement au projet et le rôle qu'ils joueront un jour comme futurs décideurs, employés et voisins. Ils souhaitent que la participation au processus de sélection d'un site aide les jeunes de la région à acquérir des compétences utiles et les incite à envisager des carrières scientifiques et technologiques et à demeurer au sein de leur collectivité si la région est choisie pour l'établissement d'un dépôt. Les gens de toutes générations sont conscients de la responsabilité qui incombe à toutes les personnes qui prennent des décisions aujourd'hui et des incidences que ces décisions pourraient avoir sur les descendants et leurs moyens de subsistance. D'autres informations sur l'apprentissage et la participation des jeunes sont fournies dans le rapport annuel de la SGDN sur les jeunes, disponible à l'adresse nwmo.ca.

En plus des occasions destinées aux jeunes, les collectivités nous ont dit qu'elles souhaitaient recevoir un soutien pour aider les résidents à assister à des conférences et à des ateliers sur le développement économique, la planification municipale, les interventions d'urgence et l'énergie nucléaire. Nous continuons d'entendre les gens nous dire que les programmes de soutien pourraient être adaptés pour aider les gens à développer la capacité de participer aux activités d'apprentissage, de prendre des décisions éclairées et de se préparer pour l'avenir.

Afin de nous faire une meilleure idée de la façon dont les collectivités souhaitent se renseigner sur le projet, nous avons lancé en 2019 des sondages sur l'état de sensibilisation de cinq collectivités. Le taux de participation aux sondages a été élevé : la société de recherche indépendante chargée de leur réalisation a indiqué qu'approximativement un quart des foyers sondés y avaient répondu. La sensibilisation à l'égard de la SGDN et du processus de sélection d'un site était élevée : 92 à 98 pour cent des répondants de chaque collectivité avaient entendu parler de la SGDN et 80 à 94 pour cent des répondants étaient au courant de l'exigence que le projet soit mis en œuvre avec la participation d'un hôte consentant.

Les sources d'information par lesquelles les gens ont été informés du projet étaient principalement les amis, la famille et les voisins, mais aussi les bulletins d'information, les réunions et les médias sociaux.

EXPLORER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER UN PARTENARIAT ET DE FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SENSIBILISATION *(continué)*

Les gens ont aussi indiqué quels types de questions ils souhaiteraient voir abordés, et les questions sur la sûreté étaient celles qui revenaient le plus fréquemment. Parmi les autres sujets notables abordés, on peut citer les impacts environnementaux, les conséquences ou les risques ainsi que les retombées économiques du projet, comme les emplois et le développement économique des collectivités.

Le processus de sondage des collectivités a également servi à explorer le concept du partenariat en employant différents niveaux de consultation et de participation communautaires. Certaines collectivités ont préféré une approche dirigée par la société de recherche indépendante, alors que d'autres ont préféré des approches axées sur la collaboration ou même une livraison porte-à-porte du sondage par des membres du personnel de la SGDN jumelés à des bénévoles locaux.

D'autres informations sur les sondages menés dans les collectivités sont fournies dans des rapports sommaires publiés sur notre site Web.



Des membres du personnel de la SGDN répondent à des questions sur la GAP lors du festival communautaire Mildmay in Motion en juin 2019

ÉDIFIER ET RENFORCER LES RELATIONS

Les conversations dans les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site se sont intensifiées sur la question de savoir qui doit participer au processus dans une région pour que le projet puisse aller de l'avant. Des relations solides entre les collectivités voisines sont requises pour coordonner la planification et faire avancer le projet. Dans les régions hôtes potentielles restantes, les municipalités ont initialement manifesté leur intention d'en apprendre davantage sur l'établissement possible du projet de la GAP dans leur région, et maintenant les collectivités autochtones de ces régions font partie intégrante du processus de sélection d'un site. Les collectivités nous ont dit qu'elles souhaitaient apprendre à mieux connaître leurs voisines autochtones et nous les avons aidées à organiser des occasions en ce sens par le biais de notre participation aux activités des CLC et de nos activités de concertation régionale. Des gens ont demandé des conseils à la SGDN au sujet des protocoles locaux, ont organisé des ateliers locaux de sensibilisation culturelle et la meilleure façon d'établir des liens formels et informels de communication entre les collectivités municipales et leurs voisines autochtones.

Ils veulent encore vivement comprendre aussi les droits des Autochtones conférés par les lois canadiennes, en particulier l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, et comment ces droits doivent être respectés. De même, les gens s'informent parfois ou fournissent des renseignements sur les revendications territoriales des Autochtones et sur les titulaires de droits des Premières Nations et métisses qui vivent dans les régions hôtes potentielles et les environs.

Qui doit participer aux discussions varie également selon la collectivité consultée. Par exemple, parfois la collectivité voisine se trouve à une heure de route. Dans d'autres régions hôtes potentielles, les collectivités voisines peuvent être plus rapprochées.

À mesure que les collectivités régionales commencent à participer et à se renseigner sur le projet et sur les activités de la SGDN, nous recevons fréquemment des questions sur la sûreté du projet, la concordance du projet avec les aspirations de la région, la nature des retombées locales ou des risques que le projet pourrait entraîner et leur rôle dans un processus de décision sur le choix d'un site optimal conçu en collaboration. Répondre à ces questions constitue une part importante de nos discussions et il est essentiel de le faire pour bâtir les types de relations qui seront indispensables à la réussite du projet.

» FORAGES EXPLORATOIRES ET ACCÈS AUX TERRES

La SGDN continue de progresser dans la mise en œuvre des travaux de forage et autres études prévus dans les régions hôtes potentielles. Les forages de trous de sonde et les études servent à mieux comprendre les caractéristiques géologiques et physiques de la roche présente sur les sites potentiels de dépôt. Dans la région d'Ignace, trois trous de sonde ont été forés sur des terres publiques et des discussions et consultations ont été menées concernant trois autres forages géotechniques et les études connexes. Dans les régions de Hornepayne et de Manitouwadge, des discussions se sont poursuivies concernant les lieux de forage proposés, les autres études à effectuer et l'aménagement de chemins d'accès potentiels.

Dans la région hôte potentielle du Sud de l'Ontario, la SGDN devra pouvoir accéder à approximativement 1 500 acres de terres privées pour réaliser ces études. Cette année, nous avons lancé un programme d'accès aux terres pour trouver des propriétaires qui consentiraient à conclure des ententes nous accordant le droit d'effectuer des études sur leurs terres.

Ce qui suit résume ce que nous avons entendu lorsque nous avons discuté avec les gens au sujet des travaux de forage et de l'accès aux terres.

FORAGE DE TROUS DE SONDE ET AUTRES ÉTUDES

Au cours de nos activités de concertation menées dans le Nord de l'Ontario, les gens ont exprimé un intérêt pour les aspects généraux du programme de forage géotechnique exploratoire et les questions environnementales, sociales, économiques et culturelles associées que soulève le choix des sites de forage. Par exemple, les gens nous ont posé les questions suivantes : Quel est l'objectif des travaux de forage? À quelle profondeur les sondages seront-ils effectués et combien de travailleurs seront présents sur chaque site? Où les carottes rocheuses seront-elles entreposées et qu'est-ce que la SGDN fera avec la roche extraite? Les forages auront-ils un impact sur la valeur des propriétés? Auront-ils des incidences sur les activités exercées sur le territoire et comment l'environnement sera-t-il protégé au cours de ces études? Quelles occasions de développement économique ou d'affaires seront générées par les travaux de forage ou l'établissement éventuel du dépôt dans la région? Certaines personnes voulaient en savoir plus sur les activités associées au plan canadien, par exemple sur la distance que parcourra le combustible nucléaire irradié depuis les installations provisoires d'entreposage actuelles jusqu'au dépôt et sur les mesures de surveillance et de sécurité qui seront mises en œuvre pendant le transport.

L'importance de protéger les habitats des poissons et de la faune et de prévenir toute contamination environnementale a été fréquemment exprimée. Des gens qui utilisent le territoire à proximité des sites de forage proposés nous ont demandé comment nous allions faire en sorte que les activités de forage ne perturbent pas les activités de chasse, de pêche et de trappe. Certaines personnes ont exprimé le souhait que les routes ou chemins existants soient utilisés pour accéder aux sites de forage, dans la mesure du possible, afin d'éviter les perturbations causées par l'aménagement de nouveaux chemins d'accès ou de l'amélioration des chemins existants. Dans la région

FORAGE DE TROUS DE SONDE ET AUTRES ÉTUDES (continué)

d'Ignace, des surveillants des biens culturels de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake étaient présents sur les sites de forage pour vérifier que l'utilisation des terres et les sites importants sur le plan culturel étaient protégés.

Les gens demandent souvent des renseignements supplémentaires sur les impacts potentiels des travaux sur la qualité de l'eau des étendues environnantes et sur les mesures de sûreté et de protection environnementale exigées des opérateurs de foreuses engagés par la SGDN. Sur les sites de forage existants, la façon dont l'eau est gérée pendant les travaux de forage est bien connue de plusieurs membres des collectivités et les mesures appliquées ont fait l'objet de nombreuses discussions, y compris en ce qui a trait au projet de transporter l'eau par camion jusqu'au site, puis de transporter par camion les eaux usées vers des installations de traitement autorisées. Certaines personnes voulaient aussi en savoir plus sur la surveillance environnementale effectuée par l'entrepreneur responsable des travaux de forage..

Dans la région d'Ignace, où les travaux de forage ont été entrepris il y a trois ans, les gens n'avaient que quelques commentaires à ajouter, étant donné que les sites de forage supplémentaires proposés se trouvent relativement près des sites de forage existants. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées par les résultats des études de forage et elles voulaient être informées sur l'état d'avancement du prochain forage.



En haut : Des élèves de South Bruce ont visité l'installation d'entreposage des carottes rocheuses d'Ontario Power Generation pour en apprendre davantage sur les échantillons rocheux extraits par forage

À gauche : Carottes rocheuses entreposées à Ignace, en Ontario

FORAGES EXPLORATOIRES ET ACCÈS AUX TERRES

ACCÈS AUX TERRES

Dans les régions de Huron-Kinloss et de South Bruce, les conversations ont largement porté sur le nouveau processus d'accès aux terres lancé par la SGDN. Tout en reconnaissant que certains aspects de ces conversations sont confidentiels, nous présentons ici les éclairages généraux fournis par les propriétaires de terres et les commentaires que le public nous a donnés au cours de l'exécution du programme.

Les gens ont en général répondu favorablement au programme et nous ont raconté des histoires personnelles qui reflétaient la relation familiale et historique profonde qui les unissait avec leurs terres. Par exemple, quelques personnes nous ont dit que si le projet allait de l'avant dans leur région, elles aimeraient rester et cultiver leurs terres aussi longtemps que possible. Certaines personnes ont dit qu'elles souhaiteraient agir comme « hôtes » du projet et demeurer dans la région pour contribuer à la collectivité et à l'économie locales. D'autres ont exprimé l'idée que la cession de leurs terres leur permettrait de changer de mode de vie et de déménager près de leurs enfants qui ont quitté la collectivité.

Quelques propriétaires de terres et résidents se sont dits préoccupés par la perception que les marchés internationaux pourraient avoir des produits agricoles de la collectivité si elle était choisie pour accueillir un dépôt géologique en profondeur. À mesure que les résidents se renseignent sur le dossier de sûreté de la GAP et sur le travail qui sera requis pour démontrer la sûreté du projet aux autorités de réglementation, il commencent à poser des questions sur l'écoulement de l'eau autour en dessous des terres agricoles et des plans prévus pour protéger la santé des gens et l'intégrité des milieux locaux.

Les propriétaires d'entreprises voient dans l'intérêt manifesté pour les terres une contribution positive à l'exploitation de futures entreprises au sein d'une collectivité élargie. Ils ont exprimé le souhait général de connaître les secteurs où des terres pourraient être acquises et les effets que cela pourrait avoir sur leurs entreprises agricoles ou commerciales. Certains propriétaires d'entreprises se sont dits préoccupés par la possibilité que notre projet entre en concurrence avec eux pour la main-d'œuvre locale, qu'il puise dans le même réservoir de travailleurs qu'eux..

Des conversations sur l'accès aux terres se tiennent encore et elles se poursuivront en 2020. Certaines personnes ont remercié le personnel local pour l'esprit de collaboration avec lequel le programme a été déployé et nous ont dit que la façon dont les informations ont circulé dans la région est une claire démonstration de l'efficacité de la communication de proximité que l'on retrouve à l'échelle locale. Malgré la couverture que le programme d'accès aux terres a reçue dans les médias locaux et nationaux, l'accès à la presse imprimée et à Internet est inégal, ce qui fait que plusieurs personnes ont appris l'existence du programme au cours de simples conversations avec leurs voisins dans des cafés-restaurants, par leurs amis et membres de leur famille et dans le cadre d'événements communautaires.

»» RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Nous avons entendu maintes fois au cours de nos échanges avec les peuples autochtones que le projet intergénérationnel de la SGDN soulève un certain nombre de questions épineuses, y compris en ce qui concerne le rôle des peuples autochtones dans le processus décisionnel sur la GAP et ce qui peut être tiré du savoir autochtone. La prochaine section porte sur le travail effectué par la SGDN pour favoriser la réconciliation et sur l'apprentissage qu'elle fait au contact des peuples autochtones..

RÉCONCILIATION

En 2015, la Commission de vérité et de réconciliation du Canada a publié un rapport comprenant 94 appels à l'action. L'appel à l'action 92 appelle le secteur des entreprises à établir des relations respectueuses avec les peuples autochtones et à donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris sur l'histoire et les séquelles des pensionnats.

En 2018, nous avons fait un pas important vers la réconciliation en reconnaissant les injustices qui se sont produites dans le passé au Canada ainsi que la nécessité de construire un avenir meilleur en relevant les défis qui se posent aujourd'hui. Voici le libellé de la Déclaration sur la réconciliation de la SGDN :

« Dans le contexte de la réconciliation, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) reconnaît les injustices qui se sont produites dans le passé au Canada et la nécessité de construire un avenir meilleur en relevant les défis qui se posent aujourd'hui. Le Conseil des aînés et des jeunes de la SGDN considère que cette démarche marque une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité – une époque de réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits. »

Reconnaissant qu'elle devait passer de la parole à l'acte, la SGDN a dévoilé le 17 octobre 2019 sa nouvelle *Politique sur la réconciliation* au cours d'une cérémonie de l'aube, à laquelle ont participé les membres du conseil d'administration, de Conseil des aînés et des jeunes et de la haute direction de la SGDN. Par cette politique, la SGDN s'est engagée à promouvoir de manière respectueuse la participation tangible des peuples et des collectivités autochtones, à fournir une formation de sensibilisation sur la culture autochtone et la réconciliation à son personnel et à ses sous-traitants, et à publier annuellement un Plan de mise en œuvre en matière de réconciliation.

La reconnaissance du problème par la SGDN et son engagement au regard de sa nouvelle politique s'appuient sur une solide base d'intégration du savoir autochtone à sa prise de décision. Depuis notre création, nous avons beaucoup travaillé pour écouter et consulter

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

RÉCONCILIATION

(continued)

respectueusement les collectivités autochtones. Nous sollicitons et recevons continuellement l'opinion du Conseil des aînés et des jeunes et les comptes rendus de ses discussions sont disponibles sur notre site Web. De plus, tout le personnel de la SGDN et son personnel contractuel reçoivent des formations de sensibilisation à la culture autochtone et les occasions et étapes importantes de la Société sont marquées par des cérémonies.

En 2019, notre personnel a participé à des ateliers sur la réconciliation organisés avec l'aide de Reconciliation Canada. Les ateliers s'inspirent du processus du cercle autochtone, qui crée un cadre encourageant et sécurisant où un véritable dialogue et des relations respectueuses peuvent s'établir. Ensemble, les participants ont exploré les voies possibles de la réconciliation et ont élaboré des plans d'action pour favoriser la réconciliation. Nos employés nous ont dit que chaque personne est à un stade différent du cheminement vers la réconciliation et qu'il est important que nous lui fournissions des occasions d'apprendre et d'agir pour favoriser la réconciliation, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel.

Nous avons entendu des collectivités autochtones qu'elles sont heureuses que la SGDN se soit engagée à promouvoir la réconciliation, mais qu'elles ne sont pas encore certaines du rôle qu'elles doivent jouer dans ce processus. Les gens nous disent que, selon le point de vue des Autochtones, c'est aux collectivités non autochtones que revient la responsabilité de rétablir leurs relations avec les Premières Nations voisines. Certaines collectivités des Premières Nations nous disent qu'elles ont de la difficulté avec le mot « réconciliation », parce qu'il est souvent prononcé, mais n'est pas toujours mis en application. Elles ont donc insisté pour que la SGDN passe à l'acte et qu'elle ne se contente pas de paroles creuses.

Les personnes non autochtones avec qui nous travaillons nous disent qu'elles se sentent encouragées par la politique de la SGDN et que nous avons créé une avenue pour cheminer vers la réconciliation avec leurs voisines. Mais elles nous ont aussi indiqué qu'elles auront besoin d'aide pour définir et mettre en œuvre ce qu'elles doivent faire pour favoriser cette réconciliation. De la part de nos pairs de l'industrie nucléaire et du secteur des entreprises au Canada, nous avons reçu plusieurs commentaires très favorables concernant le rôle de chef de file que la SGDN a assumé au regard de la réconciliation.

Certains élus municipaux et autochtones qui travaillent avec la SGDN ont aussi contribué à une série de vidéos intitulée Les voix de la réconciliation. Ces vidéos ont permis à des personnes de parler de l'importance d'amorcer une discussion et d'aborder des concepts comme le devoir civique, la compréhension de l'histoire sombre du traitement réservé aux Autochtones au Canada et la nécessité de créer ensemble un meilleur avenir.

INTÉGRATION DU SAVOIR AUTOCHTONE

Les collectivités autochtones continuent de souligner l'importance de protéger l'eau, l'air et le sol ainsi que la nécessité de rendre les informations techniques aussi compréhensibles que possible en fournissant des outils d'apprentissage conçus en collaboration et des occasions d'apprentissage. De nombreuses personnes veulent savoir comment le projet protégera l'eau, maintenant et dans le futur.

En 2018, la SGDN a préparé, en collaboration avec des collectivités, *Le parcours de l'eau* et *Les enseignements de notre mère la Terre*, une série de présentations interdisciplinaires sur le rôle que joue l'eau dans l'environnement et sur ce que ce rôle peut nous indiquer dans le cadre des études que nous menons. Ces présentations montrent comment un dépôt aménagé à grande profondeur sous terre est isolé des sources d'eau près de la surface et des étendues d'eau en surface. Elles font aussi partie des efforts faits actuellement par la SGDN pour utiliser les enseignements oraux et les concepts traditionnels et pour conjuguer le savoir autochtone et la science occidentale.

Les présentations ont été favorablement reçues et les commentaires fournis à leur sujet ont permis de cerner de nouveaux domaines d'exploration. En 2019, nous avons créé une présentation sur la relation entre l'eau et le cuivre. S'appuyant à la fois sur la science occidentale et le savoir autochtone et misant sur la tradition de l'expression orale, cette présentation a été donnée pour la première fois lors du 3e Rassemblement annuel d'apprentissage et de partage de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake, tenu les 17 et 18 juillet 2019. Les présentations sur l'eau sont bien reçues, prennent la forme d'un récit et créent des occasions d'engager un véritable dialogue.

De plus, en 2019, nous avons produit une série de vidéos sur l'eau et publié un article sur le symbolisme autochtone de l'eau sur notre site Web. Nous avons aussi continué de prendre contact avec les peuples autochtones pour solliciter leurs commentaires et leurs questions sur l'eau et d'autres sujets, le tout dans le but de protéger les gens et l'environnement.

En 2019, nous avons organisé un second atelier annuel sur le savoir autochtone et la science occidentale, qui avait pour objectif de chercher de nouvelles occasions de mettre en collaboration les gardiens du savoir autochtone et les scientifiques en vue d'éclairer les programmes de recherche de la SGDN sur la performance à long terme du système à barrières multiples. L'atelier de l'année dernière avait permis de déceler des lacunes dans les connaissances des scientifiques sur le savoir autochtone. L'atelier de 2019 avait aussi pour but de combler ces lacunes en leur fournissant des occasions supplémentaires d'apprendre. Les présentateurs étaient des gardiens du savoir autochtone, qui ont parlé de leur vision du monde, des enseignements sur l'eau et du rôle de la Terre mère. Des cérémonies et d'autres aspects du savoir autochtone ont aussi été incorporés à l'atelier.

» TRANSPORT

Les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site sont très intéressées par la sûreté et la sécurité du transport et, au cours de ses conversations avec elles, la SGDN entend parler des valeurs, des objectifs et des processus qui devraient guider la planification du transport. Même si l'on ne prévoit pas que le transport du combustible nucléaire irradié jusqu'au site du dépôt débute avant 2040, la question du transport est un sujet fréquent et important des conversations que nous avons eues avec les collectivités candidates et leurs voisines régionales. Depuis 2014, la SGDN a publié chaque année un résumé des conversations entretenues avec les collectivités sur la question du transport. Ce qui suit est résumé des conversations très vastes et détaillées que nous avons eues sur le transport du combustible nucléaire irradié.



Le transport sûr et sécuritaire du combustible nucléaire irradié est un élément important du plan canadien

THÈMES LIÉS AU TRANSPORT DE 2014 À 2019

Jusqu'à maintenant, la SGDN a pris contact avec des milliers de Canadiens pour écouter leurs commentaires, leurs questions et leurs préoccupations, ainsi que pour les renseigner sur les questions qui touchent le transport. Le processus d'apprentissage sur la sûreté du transport se poursuit avec un public plus vaste, alors que le programme global de concertation s'élargit pour inclure les collectivités voisines des régions hôtes potentielles, les organisations métisses et des Premières Nations ainsi que les groupes régionaux de premiers intervenants et de services routiers.

En 2019, les activités visant à transmettre des informations et à engager une discussion sur les bases sur lesquelles la confiance dans la sûreté repose se sont poursuivies dans le cadre d'un programme de concertation à plusieurs volets. La transmission d'informations sur la sûreté du transport a été favorisée par l'utilisation d'expositions permanentes dans les bureaux locaux; par l'utilisation d'une exposition itinérante multimodulaire présentée dans le cadre d'événements portes ouvertes, de congrès et de foires commerciales; par des présentations données par des spécialistes du transport et d'autres membres du personnel; et par le lancement d'une exposition mobile comprenant un volet sur le transport. Un modèle 3D du colis de transport du combustible irradié a été présenté lors de divers événements au cours de l'année (dans le cadre des expositions multimodulaire et mobile). Des vidéos montrant comment la capacité des colis de transport de combustible irradié à résister à divers scénarios d'accidents a été mise à l'épreuve étaient disponibles et ont souvent été présentées lors d'événements. L'installation de démonstration et d'essais de sûreté de la SGDN à Oakville, en Ontario, présente aussi de la documentation et des activités sur le transport et constitue une destination populaire pour les collectivités et d'autres groupes.

Des kiosques interactifs, des vidéos, des brochures, des documents d'information et autres outils de communication ont été largement utilisés dans les régions hôtes potentielles et lors d'événements tenus dans les collectivités métisses, des Premières Nations et municipales auxquels la SGDN a participé. De plus, des présentations officielles ont été données aux CLC locaux et aux collectivités métisses et des Premières Nations, ainsi qu'à l'occasion de la 4e Conférence sur la gestion des déchets nucléaires, le déclassement et la restauration environnementale (NWMDER). Des membres du personnel ont aussi participé à des dizaines d'événements de collectivités et d'organisations métisses et des Premières Nations. Au cours de toutes ces activités, la SGDN a répondu à des questions et a engagé la conversation pour mieux comprendre les points de vue qu'ont les gens sur la planification du transport.

En complément des activités de concertation poursuivies en continu, des recherches sur l'attitude du public et des séances de dialogue avec des groupes métis et des Premières Nations ont été menées pour mieux comprendre les principes, les valeurs et les objectifs qui devraient, à leur avis, guider la planification future du transport.

TRANSPORT

THÈMES LIÉS AU TRANSPORT DE 2014 À 2019 *(continué)*

Au fil de toutes ces conversations, des intérêts, des questions et des préoccupations communs apparaissent. Les gens nous disent que :

- La protection des gens, notamment celle des travailleurs, des personnes qui transportent le combustible nucléaire irradié et des gens qui se trouvent le long de la route de transport, doit constituer une considération prioritaire.
- Nous devons mettre en place des plans et des procédures solides de sécurité pour empêcher que les expéditions soient menacées par des actes de terrorisme ou de vol.
- Des plans d'intervention d'urgence doivent être élaborés et mis en place pour parer aux urgences qui pourraient survenir le long des routes de transport. Les premiers intervenants et autres groupes d'intervention d'urgence doivent être équipés et soutenus.
- Nous devons nous fonder sur les meilleures données scientifiques disponibles pour prendre nos décisions en matière de planification du transport. Le plan doit aussi être éclairé par le savoir local et autochtone.
- Nous devons prendre en considération, réduire au minimum ou éliminer les incidences que le transport pourrait avoir sur l'environnement, y compris sur l'eau potable, les bassins versants et les autres zones écologiques fragiles.
- Le programme de transport doit prendre en compte l'empreinte carbone.
- Les contribuables ou les générations futures ne doivent pas assumer les coûts du projet. Les coûts associés au transport du combustible nucléaire irradié doivent être entièrement assumés par les producteurs des déchets.
- Une surveillance indépendante doit être assurée et, à ce titre, les rôles, les responsabilités et les champs de compétence des diverses autorités doivent être clairement définis et compris.

THÈMES LIÉS AU TRANSPORT DE 2014 À 2019 *(continué)*

- Il est important que les décisions sur le transport soient prises de manière transparente. Le public doit avoir facilement accès aux informations utilisées pour prendre les décisions relatives à la planification du transport.
- L'éducation, la communication et la concertation sont essentielles pour lever les craintes et les idées fausses qui circulent sur l'énergie nucléaire et sur le transport du combustible nucléaire irradié. Les craintes injustifiées et les idées fausses ne doivent pas faire obstacle à la mise en œuvre du projet ou prendre le pas sur l'intérêt supérieur du public. Les gens ont aussi la responsabilité de se renseigner sur le projet.
- La planification du transport doit pouvoir s'adapter aux changements, y compris aux changements technologiques, climatiques et réglementaires.

Les préoccupations soulevées peuvent être globalement regroupées sous les huit thèmes suivants : la santé, la sûreté et la sécurité; les interventions d'urgence; le transport en tant qu'élément du plan canadien; le rôle du transport dans la sélection d'un site; informer les gens et susciter leur confiance; l'environnement; les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques; et la planification de l'avenir. Comprendre ces intérêts et ces préoccupations et y répondre aidera à tracer la voie vers une planification et une mise en œuvre concertées d'un plan de transport sûr et socialement acceptable.

» MÉDIAS SOCIAUX ET CONVERSATIONS EN LIGNE

En 2019, la SGDN a continué de recevoir des commentaires des citoyens sur son site Web, par courriel et par le biais de ses chaînes de médias sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube. Cette année, la SGDN a lancé son compte Twitter, lequel avait déjà recueilli, en octobre 2019, plus de 1 000 abonnés. Tout au long de l'année 2019, la SGDN a constamment accru sa présence sur les médias sociaux, ce qui lui a permis de joindre plus de gens en ligne, comme en témoigne le nombre de clics, de « J'aime », de commentaires et de « partages ».

Généralement, les rapports avec la SGDN sur les chaînes des médias sociaux continuent d'être neutres ou positifs, ce qui montre que les gens réagissent favorablement à un contenu basé sur des faits (« Le saviez-vous, le cuivre résiste à la corrosion, ce qui ajoute une couche supplémentaire de protection au système à barrières multiples? »). Les contenus de ce genre, conçus pour démystifier le plan de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié canadien, sont devenus les principales amorces de conversation sur les chaînes de médias sociaux de la SGDN. En 2019, le public des sites de médias sociaux de la SGDN était également très intéressé par les contenus se rapportant aux Autochtones, notamment la série de vidéos #Voix-delaréconciliation présentée sur tous les réseaux sociaux de l'organisation, qui traite de la démarche de réconciliation de la SGDN.

Les types de questions et de commentaires dont nous avons eu connaissance par le biais de fils indépendants (contenus non publiés par la SGDN) sont parfois basés sur des malentendus ou de fausses informations (par exemple, le combustible nucléaire irradié est un liquide, ou le dépôt serait situé sous les Grands Lacs). Concernant les contenus publiés par la SGDN, il existe toujours un désir de faire vérifier le travail de la SGDN par des experts; dans la majorité des cas, notre public réagit favorablement, parce que nous répondons à ses préoccupations en présentant des faits (p. ex., « Saviez-vous que le dépôt géologique en profondeur prévu sera construit à une profondeur équivalant à la hauteur de la Tour du CN? »).

Le public des comptes de médias sociaux de la SGDN a également continué de tenir des conversations autour des contenus publiés par les collectivités en 2019, qui rapportaient souvent comment la SGDN s'implique auprès des collectivités locales par le biais de commandites et de dons. De plus, les contenus sous forme de questions ou de sondages ont intéressé la communauté en ligne de l'organisation, lui fournissant des occasions d'en apprendre davantage sur la Gestion adaptative progressive à partir d'exemples courts et concrets (p. ex., « Quels sont les usages de la bentonite à la maison? »).

Hors des chaînes de médias sociaux administrées par la SGDN, nous suivons plusieurs groupes de discussion en ligne basés dans des régions à l'étude, dont certains jettent un regard critique sur notre travail ou notre présence au sein de leur collectivité. Bien que les messages d'opposition ciblés soient minoritaires parmi les discussions en ligne que nous suivons, nous continuons de surveiller les discussions publiques de tous genres pour déceler les sujets et les thèmes qui s'y développent et pour prendre connaissance des préoccupations et des questions qui sont exprimées par certaines personnes des régions hôtes potentielles. Jusqu'ici, les préoccupations et les questions exprimées sur ces forums locaux correspondent aux grands thèmes abordés dans ce rapport et sont le reflet du processus d'apprentissage que nous observons lors de nos conversations en personne avec les gens des régions hôtes potentielles.

Visitez. Aimez. Suivez.

 www.nwmo.ca

 [@nwmo.canada](https://www.facebook.com/nwmo.canada)

  [@LaSGDN](https://twitter.com/LaSGDN)

 [/company/nwmo.canada](https://www.linkedin.com/company/nwmo.canada)

» PLAN DE MISE EN OEUVRE 2019-2023

En mars 2019, la SGDN a publié *Mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive, 2019 à 2023*. Ce document décrit la solution adoptée par le Canada pour assurer la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié du pays ainsi que la façon dont la SGDN entend travailler au cours de la période visée.

Pour inciter le public à examiner le plan et à le commenter, ce dernier a été transmis par la poste et par courriel à plus de 3 800 personnes et organisations qui avaient exprimé un intérêt pour le projet de la GAP. Il a également été utilisé par notre personnel et nos contractuels comme référence aux discussions menées dans les collectivités, lors d'événements et avec les personnes engagées dans le processus de sélection d'un site. Pour rejoindre davantage de gens, nous l'avons aussi affiché sur notre site Web (www.nwmo.ca) et sur nos plateformes de réseaux sociaux, où nous avons invité les gens à le commenter en nous faisant parvenir un mémoire, une lettre ou un courriel ou en remplissant le formulaire de commentaires.

Nous avons reçu des réponses d'un large éventail de personnes – certaines représentant des organismes gouvernementaux ou des entreprises, et d'autres ayant contribué en leur nom propre. Ces commentaires aident à étayer nos plans et nos travaux. Nous avons utilisé les commentaires reçus pour éclairer la révision de notre plan.

Plusieurs thèmes sont ressortis des suggestions et des commentaires reçus – voici un résumé de ce que nous avons entendu sur le Plan de mise en œuvre 2019 à 2023.

Poursuivre la concertation locale et communiquer clairement

Un certain nombre de répondants ont favorablement commenté le programme de concertation continue de la SGDN et ses plans en la matière. Ils ont reconnu qu'un projet de cette envergure et qui s'étale sur une si longue période aura des incidences peu importe où il sera mis en œuvre et que, par conséquent, la participation locale et une communication honnête sur le projet et sur ses incidences potentielles seront particulièrement importantes.

Certains commentateurs ont fait des suggestions précises concernant l'amélioration des produits de communication. En réponse à ces commentaires, nous avons amélioré les étiquettes des diagrammes présentés dans le plan de cette année, ainsi que dans d'autres publications de la SGDN. Pour aider plus avant les gens à imaginer à quoi pourraient ressembler le dépôt et les installations associées, nous avons ajouté un modèle conceptuel tridimensionnel à une exposition itinérante lancée en 2019.

On nous avait également demandé pourquoi la SGDN mentionnait souvent dans ses produits de communication une étape facultative d'entreposage provisoire souterrain à faible profondeur du combustible nucléaire irradié, même si elle ne prévoyait pas utiliser cette option. L'entreposage provisoire n'est pas actuellement envisagé dans le plan de mise en œuvre, puisque le combustible irradié est déjà entreposé provisoirement en toute sûreté dans des installations qui devraient être exploitées jusqu'à ce que le dépôt géologique en profondeur soit prêt pour sa gestion à long terme. Mais par souci de transparence, nous continuerons de mentionner cette étape facultative pour tenir compte de l'éventualité où nos besoins évolueraient dans le futur.

Sensibiliser davantage le public à l'égard du projet et de la planification du transport

Des commentateurs nous ont encouragés à élargir nos communications et nos activités de concertation sur l'ensemble du projet et sur la planification du transport, particulièrement dans les régions au-delà des collectivités hôtes potentielles. Cela inclut les régions élargies où sont situées les collectivités, de même que les régions traversées par les routes potentielles de transport et les collectivités hôtes d'installations nucléaires où le combustible irradié est provisoirement entreposé.

Nous continuons d'étendre notre action au-delà des collectivités hôtes potentielles par le biais de nos activités de concertation régionale et de nos campagnes de sensibilisation sur les médias traditionnels et les médias sociaux, et nous continuons également d'élargir nos efforts de concertation pour inclure les collectivités et

PLAN DE MISE EN OEUVRE 2019-2023

les groupes qui pourraient être touchés par le transport ou qui ont manifesté un intérêt pour la question. Nos futurs Plans de mise en œuvre comprendront des détails sur le processus de planification et de concertation utilisé pour élaborer le projet de cadre de planification du transport, qui fera l'objet de plus amples discussions en 2020.

Adaptation aux progrès technologiques

Plusieurs commentateurs ont souligné que la SGDN devait se préparer à s'adapter aux nouveautés technologiques. On a mentionné que le plan de l'année précédente reconnaissait l'exploration entreprise par le secteur actif de la recherche au Canada des nouvelles technologies, telles que le retraitement du combustible, les PRM et les autres types de réacteurs avancés. Nous continuons d'encourager les organisations qui développent de nouveaux concepts à travailler avec nous afin que nous puissions déterminer les répercussions que ces concepts pourraient avoir sur la conception du dépôt. Nous surveillons de près et faisons état des nouvelles technologies qui sont mises au point et nous maintenons un dossier de suivi des technologies de remplacement, lequel est mis à jour chaque année (www.nwmo.ca/adaption).

Plusieurs commentateurs nous ont demandé pourquoi le plan canadien consistait à confiner et à isoler le combustible nucléaire irradié au sein d'un dépôt géologique en profondeur, plutôt qu'à le recycler. Si le Canada décidait un jour de retraiter son combustible, ce serait à la suite d'une décision prise conjointement par les producteurs d'énergie nucléaire, les gouvernements provinciaux concernés et le gouvernement fédéral. Si une telle décision était prise, la SGDN travaillerait avec les sociétés productrices d'électricité et les gouvernements pour assurer la gestion sûre des déchets de combustible de haute activité qui seraient générés par ce processus. Cette approche est conforme aux meilleures pratiques internationales – les pays qui retraitent le combustible nucléaire irradié et ceux qui envisagent des cycles de combustible avancés prévoient tous exploiter des dépôts géologiques en profondeur.

Gestion des risques posés par la sélection d'un site

Nous avons reçu quelques commentaires sur les risques que posent la sélection d'un site et la mise en œuvre du plan canadien, y compris quant aux possibilités que nous ne réussissions pas à choisir un site, que nous prenions du retard ou que les dispositions institutionnelles relatives à la réglementation et à la propriété des installations de production d'électricité et d'entreposage des déchets soient modifiées.

Bien que nous demeurions adaptatifs, nous nous préparons à réussir : dans chaque région hôte potentielle, les études géoscientifiques et d'évaluation environnementale réalisées jusqu'ici nous permettent de croire, avec un bon degré de confiance, que nous pourrions construire et exploiter un dépôt géologique en profondeur de combustible nucléaire irradié.

Nous avons également mis en place un processus de gestion des risques. Ce processus vise à prévoir les événements qui pourraient avoir des incidences sur la SGDN ou sur son travail, à évaluer la probabilité qu'ils surviennent, à mettre en œuvre les stratégies d'atténuation requises et à gérer les conséquences de ces événements pour garantir que nous serons en mesure de réaliser notre mandat.

Quant aux changements qui pourraient être apportés à la réglementation et au statut de propriété du combustible nucléaire irradié, mentionnons que ce sont là des facteurs que nous surveillons régulièrement pour faire en sorte que nous puissions nous y adapter au besoin. Par exemple, le Plan de mise en œuvre 2020 à 2024, celui de cette année, démontre comment nous nous sommes adaptés à la Loi sur l'évaluation d'impact, qui a été adoptée en 2019.

» LE DIALOGUE SE POURSUIT

En 2019, nous avons écouté et approché un large éventail de collectivités intéressées, de collectivités des Premières Nations et métisses et d'organisations alors que nous avançons en collaboration dans la mise en œuvre du plan canadien.

La SGDN a observé qu'à mesure que les conversations se poursuivent et que de plus en plus de collectivités, de personnes et de groupes commencent à s'y joindre, un consensus semble se forger sur les thèmes et les questions qui doivent guider la planification de la mise en œuvre du plan canadien. Nous comprenons également qu'à mesure que nous avançons dans la sélection des sites de forage et des sites potentiels de dépôt, les conversations, les questions et les préoccupations se préciseront et prendront une connotation plus personnelle. Nous devons agir avec un soin et un respect particuliers pour poursuivre en collaboration ce travail.

La SGDN continue d'inviter les gens à nous transmettre leurs commentaires et leurs suggestions sur nos programmes et plans de travaux et remercie, au nom de la présente génération et des générations à venir, les collectivités, les personnes et les organisations qui contribuent par leurs réflexions au confinement et à l'isolement futurs du combustible nucléaire irradié canadien.

» ANNEXE : DOMAINES D'INTÉRÊT RÉCURRENTS

Ce qui suit est une liste évolutive des questions et des sujets fréquemment soulevés au cours de nos travaux de sélection d'un site.

Explorer la sûreté ensemble

- Pour combien de temps ces matières radioactives présenteront-elles encore un danger?
- Comment pouvez-vous savoir si elles demeureront en sûreté pendant des millions d'années?
- Quelles quantités de rayonnements cette installation émettra-t-elle chaque année?
- Quel effet ces rayonnements auront-ils sur les eaux souterraines et les voies navigables environnantes comme les rivières, les lacs et les Grands Lacs?
- Comment l'environnement naturel sera-t-il protégé?
- Le chauffeur d'un véhicule transportant un colis de la SGDN sera-t-il en sûreté? Quelle dose de rayonnements recevra-t-il?
- Qu'est-ce qu'un dépôt géologique en profondeur et comment isole-t-il le combustible nucléaire irradié des gens et de l'environnement?
- Comment l'environnement sera-t-il protégé pendant la construction du dépôt?
- Comment l'environnement, et en particulier l'eau, seront-ils protégés pendant les études techniques et les forages géotechniques?
- Comment la sûreté des installations de surface sera-t-elle assurée et quelles mesures seront mises en place pour garantir que l'eau utilisée, le traitement des déchets et le contrôle des sources radioactives seront gérés adéquatement?
- Quel impact environnemental aura l'amoncellement de roche qui sera créé pendant la construction du dépôt géologique en profondeur?
- Comment les salles de stockage dans le dépôt géologique en profondeur seront-elles remplies et est-ce que des robots seront utilisés?
- Un système de surveillance sera-t-il installé sous terre?
- Par quels moyens techniques la SGDN s'y prend-elle pour démontrer la sûreté du projet?
- La SGDN prend-elle en considération les événements perturbateurs comme les incendies forestiers, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes?
- La SGDN prend-elle en considération les séismes qui pourraient survenir

La Gestion adaptative progressive et le processus de sélection d'un site

- Qu'est-ce que le combustible nucléaire irradié?
- Combien existe-t-il de combustible nucléaire et comment est-il géré actuellement? Combien de combustible irradié aurons-nous produit d'ici à ce que l'exploitation du dépôt commence?
- À qui appartient la SGDN? De qui relève-t-elle? Comment est-elle réglementée?
- Comment la GAP a-t-elle été élaborée? Qui l'a approuvée? Les Canadiens l'appuient-ils?
- Combien ce projet coûtera-t-il et qui sont les propriétaires de combustible irradié qui le financeront? L'inflation est-elle prise en compte dans les prévisions de coûts?
- Combien de temps faudra-t-il pour choisir le site? Combien de temps faudra-t-il pour construire le dépôt et pendant combien de temps sera-t-il exploité?
- Combien de collectivités ont participé au processus? Quelles études la SGDN a-t-elle menées pour sélectionner les collectivités restantes?
- Quelles approbations gouvernementales seront nécessaires pour pouvoir commencer à construire et à exploiter le site?
- La sélection d'un site optimal pour le dépôt déclenchera-t-elle une évaluation d'impact fédérale et/ou provinciale?
- Réalisera-t-on des études environnementales de référence dans la région? Quand?
- La SGDN a-t-elle pris en considération les empreintes énergétique et hydrique dans sa planification?
- Combien de collectivités participent au processus de sélection d'un site?
- Quels travaux la SGDN mène-t-elle dans la région?
- Combien de personnes ont participé aux événements d'apprentissage de la SGDN? Combien de mes voisins assistent aux réunions?
- Avez-vous un bureau local où je peux me renseigner sur le projet?
- Quel type de site et/ou de roche la SGDN cherche-t-elle?
- Quels autres pays travaillent actuellement à la gestion de leur combustible nucléaire irradié? Sont-ils en avance ou en retard par rapport au Canada?
- Où les installations de surface seront-elles situées – dans la région ou à proximité?
- Où les travailleurs habiteront-ils pendant les dix années de construction?
- À quoi pourra servir la superficie de terres qui ne sera pas occupée par les installations de surface?
- Discutez-vous avec les collectivités voisines et les collectivités des Premières Nations et métisses locales?
- Quel rôle notre collectivité joue-t-elle dans le processus de sélection d'un site? Qu'attendez-vous de nous?
- Qu'est-ce que le CLC et quand se réunit-il? Puis-je assister à ses réunions?
- Quels types de combustible nucléaire irradié seront gérés par le projet et le dépôt géologique en profondeur acceptera-t-il du combustible nucléaire irradié provenant d'autres pays?
- Comment la SGDN prévoit-elle gérer le combustible irradié des petits réacteurs modulaires (PRM)?
- Qui gèrera les déchets radioactifs des PRM autres que le combustible irradié?
- Pourquoi ne peut-on pas construire l'installation dans une mine désaffectée?
- D'où les matériaux nécessaires au projet proviendront-ils?
- Les travailleurs sur le site habiteront-ils dans la municipalité ou dans un campement?

Explorer la possibilité de créer des partenariats et de favoriser le bien-être de la collectivité

- Quelles retombées le projet aura-t-il à l'échelle locale et/ou régionale? Le projet générera-t-il des emplois et des travaux d'infrastructure localement?
- Comment puis-je participer au processus de décision de ma collectivité? Y a-t-il un comité local?
- Quelles sont les caractéristiques de la roche ici dans la région? Est-elle propice à l'établissement d'un dépôt?
- Avez-vous déjà parlé à [mon voisin] de ce projet? Je pense qu'il voudrait être mis au courant.
- Qu'est-ce qui adviendra si les circonstances locales changent? Pouvons-nous nous retirer du processus?
- Quelle superficie de terres sera requise localement pour construire le dépôt et les installations connexes?
- Ma collectivité est-elle suffisamment vaste pour accueillir le dépôt?
- Envisagez-vous d'utiliser des terres publiques.
- Comment pouvons-nous préparer les gens de la collectivité et de la région à participer au projet, à acquérir les compétences voulues, etc.?
- Comment la SGDN fera-t-elle en sorte que la collectivité et les gens de la région profiteront des retombées du projet?
- Comment pouvons-nous commencer à planifier les emplois et le développement économique à plus long terme?
- Quelles possibilités d'affaires et d'emploi sont associées à la sélection d'un site?
- Comment les jeunes participent-ils et comment pourrons-nous retenir les jeunes dans nos collectivités?
- Quelles ressources d'apprentissage sont disponibles pour les étudiants et les jeunes?
- Quand commencerons-nous à constater une activité économique et la création d'emplois dans la région?
- Quel type de formation sera offert dans un avenir rapproché pour constituer les ressources humaines requises pour la réalisation du projet?
- Quelles ressources sont offertes actuellement aux collectivités pour les aider à comprendre le projet à l'échelle locale?
- Y a-t-il des possibilités économiques liées à la roche qui sera extraite du dépôt?
- Qui participera aux discussions sur le partenariat? Les municipalités locales? Les collectivités autochtones?
- Qui doit appuyer le projet dans notre région pour qu'il puisse être mis en œuvre?
- Comment puis-je aider à établir ce partenariat?
- Quelles ressources sont disponibles pour se renseigner sur le partenariat et qu'est-ce que ce partenariat supposerait pour notre collectivité?
- Comment le consentement et l'appui seront-ils évalués? Y aura-t-il un référendum?
- Sera-t-il suffisant que quelques personnes dans la région s'opposent au projet pour qu'il ne puisse y être mis en œuvre?
- Comment pouvons-nous aider à faire participer d'autres personnes?

Édification de relations

- Quel protocole doit être suivi pour prendre contact avec la Première Nation de ma région?
- Quels droits particuliers ont les Autochtones et comment ces droits doivent-ils être respectés?
- Qui a des droits et qui détient des terres ancestrales dans la région?
- Comment pouvons-nous comprendre et respecter les différences culturelles et les processus de décision?
- Comment notre groupe communautaire peut-il prendre part aux ateliers d'apprentissage et contribuer à la réconciliation?

Renforcement des capacités

- Comment pouvons-nous engager d'autres membres de la collectivité à se renseigner?
- Que pouvons-nous faire pour inciter d'autres membres de la collectivité à participer aux réunions du CLC?
- Comment pouvons-nous transmettre l'apprentissage aux groupes de la collectivité?
- Comment pouvons-nous aider à donner à la collectivité une capacité de planification et de développement économique suffisante pour soutenir une réflexion sur le projet et préparer sa mise en œuvre? Quelles autres expertises et études seront nécessaires?
- Quelles possibilités y a-t-il que ce projet contribue au bien-être de la collectivité au cours de sa participation au processus de sélection d'un site?
- Quelles compétences devront avoir les gens pour pouvoir travailler à l'installation? La SGDN peut-elle soutenir la certification et la formation des résidents?
- La SGDN peut-elle aider les jeunes de la collectivité à acquérir des compétences et de connaissances dans les disciplines STIM?
- Le Centre d'expertise abritera-t-il aussi un centre de formation?

Études de forage et accès aux terres

- Quelles incidences le forage de trous de sonde à cet endroit aura-t-il sur mon utilisation du territoire?
- Quelles incidences le forage de trous de sonde à cet endroit aura-t-il sur la valeur de ma propriété?
- Quelles incidences le forage de trous de sonde à cet endroit aura-t-il sur mes droits autochtones et régis par traité?
- Comment allez-vous compenser les incidences de vos essais de forage sur mon entreprise ou sur ma propriété?
- Quelles incidences le forage de trous de sonde à cet endroit aura-t-il sur l'eau, les animaux et les végétaux?
- Comment le forage de trous de sonde à cet endroit favorisera-t-il le bien-être de la collectivité et de la région?
- Comment les constatations des études seront-elles communiquées aux collectivités?
- Les régions à l'étude ont-elles toutes les mêmes caractéristiques géologiques? En quoi sont-elles différentes?
- Quelle superficie de terre sera défrichée pour les études de forage? Quel sera l'impact environnemental des forages?
- Lorsque vous aménagez des chemins d'accès aux sites de forage, combien de traversées de cours d'eau sont nécessaires?
- Combien de trous de sonde devront être forés sur un site choisi? Quand les travaux de forage subséquents seront-ils effectués?
- Une surveillance environnementale sera-t-elle effectuée sur les sites de forage pendant les opérations?
- Qu'est-ce que la SGDN fait des échantillons de roche? Où sont-ils entreposés?
- Comment les travaux de forage de la SGDN se comparent-ils avec les forages effectués par des entreprises minières?

Relations avec les autochtones

- Comment la SGDN tiendra-t-elle compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans sa gestion des matières dangereuses sur les territoires ancestraux autochtones?
- Comment pouvons-nous apprendre comment protéger notre eau en comprenant mieux le cycle/parcours de l'eau?
- Quelles considérations accordons-nous aux sites culturels dans la sélection des sites potentiels de forage?
- Comment pouvons-nous en apprendre davantage sur la culture autochtone?
- Pouvez-vous nous donner des exemples de la façon dont la SGDN intègre le savoir autochtone dans sa mise en œuvre du projet de la GAP?
- Comment les collectivités autochtones participent-elles aux activités de forage géotechnique?
- « Hôtes consentants » des Premières Nations ou métisses? Qu'est-ce que cela signifie?
- Comment les revendications territoriales sont-elles prises en compte dans la discussion? Les collectivités des Premières Nations et métisses qui ont des revendications territoriales dans la région doivent-elles toutes accepter d'être des « hôtes consentants », même si ces revendications territoriales n'ont pas encore été réglées?
- Comment détermine-t-on qui participe ou non au projet?
- À quel moment et comment les groupes dirigeants provinciaux/fédéraux des Premières Nations et des Métis interviendront-ils? Peuvent-ils annuler les décisions des collectivités des Premières Nations et métisses locales? Doivent-ils aussi être des « hôtes consentants »?
- Est-ce que mon groupe ou ma collectivité peut participer aux ateliers de sensibilisation à la culture autochtone?
- Que fait la SGDN pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones?
- Comment les collectivités non autochtones peuvent-elles participer aux efforts de réconciliation?

Transport

- Quelle route de transport utiliserez-vous pour acheminer le combustible nucléaire irradié des installations provisoires d'entreposage jusqu'au site du dépôt?
- Peut-on transporter ces matières de manière sûre? Qu'est-ce qui adviendra si un accident se produit en chemin?
- À quoi pourraient ressembler les protocoles de planification et de formation en matière d'intervention d'urgence? Ma collectivité devra-t-elle se doter d'un plan d'évaluation?
- Comment les premiers intervenants seront-ils protégés dans l'éventualité improbable d'un accident?
- Quels modes pouvez-vous utiliser pour transporter le combustible nucléaire irradié? Le camion ou le train? Envisagez-vous la possibilité du transport par bateau?
- Devrez-vous construire ou améliorer l'infrastructure de transport pour transporter le combustible nucléaire irradié? Qui en assumera les frais le cas échéant?
- Vos chauffeurs transporteront-ils le combustible nucléaire irradié même en conditions hivernales difficiles?
- Assurerez-vous une surveillance des colis pendant le transport?
- Les colis de transport de combustible nucléaire irradié émettront-ils des rayonnements pendant le transport jusqu'au site du dépôt?
- La SGDN respectera-t-elle la compétence des peuples autochtones en matière de transport?
- Comment le transport d'uranium hautement enrichi par d'autres organisations se compare-t-il au transport du combustible CANDU que prévoit effectuer la SGDN?
- Dans sa sélection d'un site qui pourrait accueillir le dépôt, la SGDN prend-elle en considération la proximité du site à des lignes de chemin de fer et à des routes?
- Quand commencerez-vous à prendre en considération les routes de transport locales? Prévoit-on construire des routes ou des tronçons de chemin de fer réservés au transport du combustible irradié?
- Qu'advierait-il si une personne non autorisée se mettait en tête d'ouvrir un colis de transport de combustible irradié (CTCI)? Le colis peut-il être ouvert?
- Qu'advierait-il si un CTCI tombait dans une étendue d'eau?
- À quelle vitesse devraient circuler les camions transportant des CTCI?

**Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :**

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwmocanada
Site Web : www.nwmo.ca

 @nwmocanada
  @LaSGDN
 /company/nwmocanada

© 2020 Société de gestion des déchets nucléaires



nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES